

MAIRIE DE TOUCY**CONSEIL MUNICIPAL DU****Mercredi 25 mai 2011****A 20 heures 30**

Le **25 mai 2011 à 20 h 30**, le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Michel KOTOVTCHIKHINE, Maire.

Présents ou Représentés Messieurs et Mesdames les Conseillers Municipaux :

Michel KOTOVTCHIKHINE, Christophe PIETAK, Alain MOREAU, Gérard GALLET, Chantal RAVERDEAU, Julien DUGAY, Jean-Claude BERGEROT, Robert GERMAIN, Marcel ROBIN, Christine PICARD, Marie-Chantal COULON, Hugues COQUELLE, Micheline BLOT, Patrice VICART, Didier GOUDROT, Florence TOUZEAU, Franck CARRASCO, Jean-Pierre HUOT

Laurent BONNOTTE par RAVERDEAU Chantal, Michèle GAUDIN par COULON Marie-Chantal, Bernard SALOMEZ par TOUZEAU Florence, Robert ITURRALDE par CARRASCO Franck

Absent(s):

Excusé(s) : Angélique CHALIER

Secrétaire de séance : Christine PICARD

Le Maire fait lecture du compte-rendu du conseil municipal du 20/04/2011. Tous les membres présents signent le registre.

Ordre du jour

- Tirage au sort jurés d'assises.
- Ecole de musique : cours de piano.
- Demande de raccordement électrique d'une parcelle de terrain : prise en charge financière par l'intéressé.
- Création d'un poste de garde-champêtre chef principal.
- Désignation d'un ACOMO : 1 heure supplémentaire par semaine pour l'Adjoint administratif de 2ème classe.
- Questions diverses.

TIRAGE AU SORT JURÉS D'ASSISES - (DE 2011 155)

Tirage au sort sur les listes électorales de Fontaines et de Toucy (9 électeurs)

En présence de M. le Maire de FONTAINES, les électeurs suivants sont tirés au sort :

TOUCY	PIERRON Nicole épouse NIET
TOUCY	ROBIN Cyril
FONTAINES	GUYOLLOT Corinne
FONTAINES	LOEWENGUTH Frédéric

MAIRIE DE TOUCY

TOUCY BRUNI Florent
 FONTAINES DELORME Michel
 FONTAINES MOREAU Patricia épouse LECHIEN
 TOUCY SCHULTZ Serge
 FONTAINES DIPAYEN Bleurette

ECOLE DE MUSIQUE : COURS DE PIANO - (DE 2011 156)

Vu l'article 7-2 Sport et culture de l'arrêté préfectoral N°PREF/DCDD/2006/0344 portant modification des statuts de la communauté de communes du Toucycois et précisant le soutien financier aux activités culturelles et sportives en direction de la jeunesse.

Considérant que les cours de piano sont jusqu'à ce jour assurés par un professeur rémunéré par la commune de Toucy.

Considérant que ce professeur a demandé à faire valoir ses droits à la retraite fin juin 2011.

A compter du 1er septembre 2011, les cours de piano seront repris par l'école de musique, de danse et de théâtre de Puisaye qui propose le montage financier suivant pendant la période transitoire 2011/2013 :

	2010	2011 (à partir de septembre soit 4 mois : 2660 €)		2012		2013	
	Toucy	Ecole de musique	Toucy	Ecole de musique	Toucy	Ecole de musique	Toucy
Nombre d'heures de cours	7 heures	3 heures	4 heures	5 heures	2 heures	7 heures	0 heure
Coût	8 000 €	1 140 €	1 520 €	6 000 €	2 000 €	8 000 €	0 €

Après débat, le Conseil Municipal

ACCEPTE, à l'unanimité, les participations suivantes à verser à l'école de musique :
 1 520 € en 2011 et 2 000 € en 2012.

DEMANDE DE RACCORDEMENT ELECTRIQUE - (DE 2011 157)

Suite à une demande de raccordement électrique par un particulier sur un terrain sis route de Fontenoy à Toucy, cadastré E 98 au lieudit "Les Pâtures", le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'autorisation de ce raccordement.

Considérant qu'aucun permis de construire ou autorisation d'urbanisme n'a été sollicitée pour ce terrain.

Après débat,

Le Conseil Municipal refuse le raccordement électrique de ce terrain.

**REFUS DE CREATION D'UN POSTE DE GARDE CHAMPETRE PRINCIPAL
- (DE 2011 158)**

Considérant le détachement d'un gendarme sur un poste de garde-champêtre principal depuis le 1er août 2010,

Mr le Maire expose le parcours du gendarme en détachement : sa formation de garde champêtre au cours de laquelle il a été très bien noté et est arrivé second de sa promotion, son investissement au quotidien sur le terrain pour toutes les tâches qui lui ont été confiées et l'efficacité reconnue de la population toucycoise à son égard.

Vu l'article L4139-2 du Code de la défense : "le militaire après un stage probatoire et un an de détachement, peut demander dans les conditions fixées par décret en Conseil

MAIRIE DE TOUCY

d'Etat, son intégration ou sa titularisation dans le corps ou le cadre d'emploi dont relève l'emploi considéré, sous réserve de la vérification de son aptitude.

En cas d'intégration ou de titularisation, l'intéressé est reclassé à un échelon comportant un indice égal ou, à défaut, immédiatement supérieur à celui détenu dans le corps d'origine".

Le Maire sollicite donc la création d'un poste de garde-champêtre chef principal correspondant au dernier indice du gendarme détenu dans son corps d'origine.

Après débat et vote à bulletins secrets (Pour : 10 voix, Contre : 11 voix, Abstention : 1 voix), la création du poste de garde-champêtre chef principal est rejetée.

MODIFICATION DE LA DUREE DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL DE 2ème CLASSE DESIGNÉ COMME ACOMO - (DE 2011 159)

Vu le décret N°85-603 du 10 juin 1985 modifié obligeant les collectivités à désigner un agent chargé d'assurer la mise en oeuvre des règles d'hygiène et de sécurité. Cet agent concourt à la politique de prévention et de sécurité menée par sa collectivité et à la recherche de solutions pratiques adaptées aux difficultés rencontrées. Il contribue à l'analyse des causes des accidents de service et de travail. Il participe, avec les acteurs de prévention, à la sensibilisation et à la formation du personnel.

Considérant qu'un adjoint technique territorial de 2ème classe a postulé pour le poste d'ACMO (Agent chargé de la mise en oeuvre des règles d'hygiène et de sécurité).

Considérant que cette candidature a été acceptée par le comité technique paritaire du 13 mai 2011 et qu'il a été décidé d'accorder une 1 heure par semaine à cet agent pour assurer sa mission.

Le Conseil Municipal,

ACCEPTE de modifier le temps de travail hebdomadaire de l'adjoint technique territorial de 2ème classe de 23 heures à 24 heures par semaine soit 24/35ème.

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT : TRANSFERT DE CREDITS - (DE 2011 160)

Le Conseil Municipal

ACCEPTE le transfert de crédits suivants sur le budget annexe LOTISSEMENT :

61523	entretien voies et réseaux :	- 5 €
658	charges subventions gestion courante :	+5 €

REPLACEMENT DE 2 ORDINATEURS - (DE 2011 161)

Afin de poursuivre la modernisation du système informatique de la mairie, il est proposé de remplacer 2 ordinateurs du secrétariat (les 3 autres ordinateurs ont été changés en 2010).

Après présentation et étude des propositions par la société HYPERION,

Le Conseil Municipal,

DECIDE

le remplacement de 2 ordinateurs HP PRO 3130 - Core i3 550 3.2 GHz	
Disque dur 320 Go	1 198.00 € HT
2 écrans LCD 22"	270.00 € HT
Forfait installation sur le réseau de la mairie	307.20 € HT
Total	1 775.20 € HT

L'installation d'une sauvegarde du serveur 467.00 € HT

Ces achats seront imputés en section d'investissement.

IMPRESSION DU BULLETIN MUNICIPAL - (DE 2011 162)

Chantal RAVERDEAU, Adjointe à la communication présente le résultat de la consultation

MAIRIE DE TOUCY

pour l'impression de 4 numéros du bulletin municipal.

La consultation a été déposée sur le site marches-info.fr le 5 mai 2011.

Le Conseil Municipal,

ACCEPTE l'offre de VOLUPRINT (seule entreprise à avoir répondu) : pour un montant HT de 2 696 € HT (tirage à 1700 exemplaires).

QUESTIONS DIVERSES

Gérard GALLET indique qu'un lâcher de truites à l'étang (environ 100 kg) est prévu le 1er juin 2011 (coût du poisson : 620 €).

Gérard GALLET informe le conseil qu'une proposition de machine à peinture d'occasion lui a été faite pour un montant de 2 898 € HT (valeur neuve : 5 700 € HT) avec une garantie d'un an. Les membres du conseil acceptent cette acquisition.

Ensuite le Maire fait lecture du compte rendu du dernier conseil communautaire. Il informe le conseil qu'il devra prochainement délibérer sur le nouveau schéma de groupement des intercommunalités. A ce sujet il propose une réunion "toutes commissions".

Prochaines réunions et manifestations :

- | | |
|--|--|
| • Vendredi 27 mai 2011 | 14 h 00 Commission impôts directs
18 h 00 Fête des voisins |
| • Samedi 28 mai 2011 | 17 h 00 Mariage de la fille de Gérard GALLET
20 h 30 Loto des employés territoriaux |
| • Lundi 30 mai 2011 | 20 h 30 Conseil Communautaire à Pourrain |
| • Mercredi 1 ^{er} juin 2011 au
au samedi 4 juin 2011 | Festival théâtre et cirque |
| • Samedi 18 juin 2011 | 19 h 00 Appel du 18 juin rendez-vous au
Cimetière |
| • Mercredi 29 juin 2011 | 20 h 30 Conseil Municipal |

DELIBERATIONS TRANSMISES AU CONTROLE DE LEGALITE

- ECOLE DE MUSIQUE : COURS DE PIANO - **(DE_2011_156)**
- DEMANDE DE RACCORDEMENT ELECTRIQUE - **(DE_2011_157)**
- REFUS DE CREATION D'UN POSTE DE GARDE CHAMPETRE PRINCIPAL - **(DE_2011_158)**
- MODIFICATION DE LA DUREE DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL DE 2ème CLASSE DESIGNÉ COMME ACO - **(DE_2011_159)**
- BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT : TRANSFERT DE CREDITS - **(DE_2011_160)**
- REMPLACEMENT DE 2 ORDINATEURS - **(DE_2011_161)**
- IMPRESSION DU BULLETIN MUNICIPAL - **(DE_2011_162)**